

Espace romand de la formation

Commission de gestion, COGEST



Michel Perriard
président de la COGEST

MANDAT

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavis les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2018 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2019, malgré un excédent de charge important annoncé au budget de fonctionnement (sans indexation de la contribution ordinaire), moyennant l'utilisation des capitaux propres disponibles. La COGEST alerte les organes directeurs de la nécessité de procéder à une analyse détaillée des prestations et de leur financement en vue de délimiter le périmètre financier du futur programme d'activité 2020-2023.
- Nouvelle contribution à la caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (accompagnement au passage à la primauté des cotisations) et modalités de financement.
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2017. Les économies réalisées sur les comptes d'exploitation du Secrétariat général sont versées dans les capitaux propres et serviront à couvrir les excédents de charges acceptés aux budgets 2018 et 2019. Le résultat positif de l'Unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle est versé sur une réserve propre qui sera progressivement consacrée au développement d'une nouvelle plateforme numérique rattachée aux moyens d'enseignement de la formation professionnelle.
- Préavis favorable à l'ouverture d'un fonds propre affecté à la réactualisation d'une collection de moyens d'enseignement. Une marge de « mise à jour et de veille » vient succéder à la marge d'amortissement, cela évite les fortes variations de prix et le recours à un nouveau crédit d'investissement. Ce modèle pourra être utilisé à l'avenir dans d'autres situations similaires.
- Renouvellement du contrat d'entreprise lié à l'impression et la distribution des ouvrages édités par la commission romande chargée des moyens d'enseignement de la formation professionnelle pour une période de quatre ans, en rapport avec l'accord de subventionnement du SEFRI.

Thèmes traités
et résultats

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 23 janvier et 10 avril 2018.

Présidence: Michel Perriard (FR).

La COGEST